

soutien à l'État de droit par l'accompagnement des institutions démocratiques; soutien aux systèmes judiciaires par l'équipement des cours de justice, la formation des magistrats et la création d'une banque de données juridiques; soutien au processus électoral par l'appui aux instances nationales, et l'organisation d'observation des élections à plus de trente reprises; soutien au règlement des conflits et notamment au Niger, au Burundi et au Rwanda; soutien au ONG s'agissant de la défense des libertés publiques;

la mise en place de TV5, et le déploiement par l'AUPELF de la coopération interuniversitaire.

L'avenir

La synthèse attendue de Hanoï doit impérativement renforcer la politique de la Francophonie dans les domaines précédemment identifiés et aussi dans ceux qui, essentiels, la définissent et constituent l'acquis précieux de notre communauté et les programmes de l'agence:

développement des systèmes éducatifs en Afrique, marqués aujourd'hui par un déficit tragique;

consolidation de la politique culturelle de la Francophonie dont le Marché des arts du spectacle africain, le soutien à la plupart des grands festivals et l'appui à la production multimédia constituent des exemples probants. Cette consolidation appelle notamment l'adoption d'une convention intergouvernementale pour la culture assurant la libre circulation des créateurs et de leurs oeuvres. Ce projet a été abandonné pour l'essentiel dans la première étape de préparation du sommet. La Conférence ministérielle de la francophonie précédant le sommet doit le remettre à l'ordre du jour tant les obstacles à la libre circulation au sein de l'espace francophone constituent un objet de critique, voire d'opposition, à la Francophonie;

renovation des capacités de production et soutien à la production audiovisuelle et télévisuelle en Francophonie;

appropriation et utilisation des nouvelles technologies de l'information;

production scientifique en langue française;

soutien massif à l'enseignement du français hors et dans l'espace francophone, et notamment en Europe où notre langue commune est soumise à une dure compétition avec la langue allemande et la langue anglaise;

développement dans tous ces domaines de vraies tables de concertation francophones qu'aucune coopération bilatérale ne peut rassembler et que la Francophonie ne peut abandonner à d'autres.

Le contexte nouveau découlant de la globalisation, la remontée sur tout le continent africain de l'Afrique du Sud et la présence nouvelle de l'Amérique et de l'Asie en Afrique rendent encore plus impérieux ces objectifs.

Dans la compétition mondiale, la Francophonie convaincra davantage par ses actions que par ses déclarations. Une Francophonie politique appelle en priorité la consolidation de la politique de la Francophonie, un financement conséquent aussi compte tenu des nouvelles institutions, de l'adhésion de nouveaux membres et de l'importance des priorités déjà évoquées.

La Francophonie trouve et trouvera dans cette coopération de concertation et de terrain, dans ces alliances avec d'autres organisations l'indispensable adhésion, et notamment des plus jeunes générations. En la consolidant, on amenuisera les craintes de ceux qui voient poindre la machine à résolutions ou la mise en bataillon des francophones contre l'on ne sait quelle conjuration visant à liquider la diversité du monde ou encore la constitution d'un groupe des 77 bis. En la consolidant, on assurera l'avenir.

On le voit mieux, je l'espère, l'initiative canadienne est heureuse. Plus qu'heureuse, elle est indispensable. Elle est seule susceptible de lever bien des ambiguïtés sur la notion de Francophonie politique et d'en définir les paramètres. Elle pourrait en assurer le succès dans les années qui viennent.

- Roy, Jean-Louis

- END -